

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site	39_DUNKERQUE_75010	Numéro	75109_012_01
Adresse du site	39, rue de Dunkerque	Hauteur	R+6 (27,15m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2016
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	06/11/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	07/12/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 39 rue de Dunkerque et émettant sur les bandes de fréquences 3500MHz, et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture de Paris 75010 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables émettant à la fréquence 3500MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et modification des 3 antennes existantes à faisceaux fixes pour le partage 4G/5G de la fréquence 700MHz, orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	Skydôme d'accès toiture à 2m Lucarnes entre 3m et 10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 0° < 4V/m ; 120° < 5V/m ; 240° < 4V/m 5G : 0° < 3V/m ; 120° < 3V/m ; 240° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans l'azimut 0° : 29,60m pour les faisceaux fixes et 29,05m pour les faisceaux orientables Dans les azimuts 120° et 240° : 29,55m pour les faisceaux fixes et 30,60m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

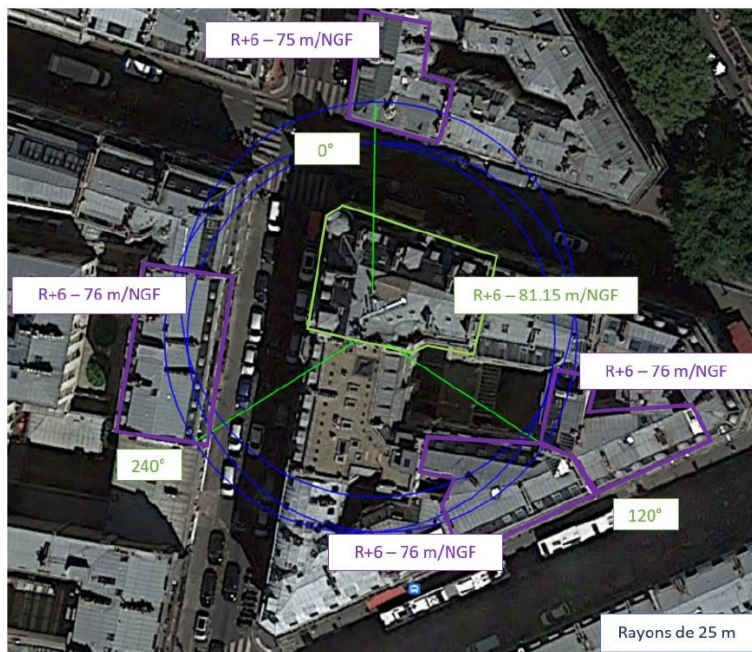
Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement, sans changement visuel, de 2 des 3 antennes existantes par de nouvelles antennes et l'ajout d'un complément d'antenne pour la troisième. Les antennes reprennent les teintes et aspects du matériel présent et seront installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue
Zone technique	
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimet 0°

| 0°



Azimet 120°

| 120°



Azimet 240°

| 240°

